

Durée : 1 jour.

Public :

Syndics de copropriétés et leurs collaborateurs. Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Apprendre à décrire son activité et valoriser sa profession en insistant sur les plus différenciateurs.

Pré-requis :

Avoir des connaissances métiers sur l'un des aspects immobiliers (gestion, syndic, transaction, promotion?).

Méthodes :

Alternance de théorie et pratique, mises en situations concrètes, jeux de rôles et échanges avec le formateur.

Évaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

Dernière MAJ : Avril 2024

En amont

Cerner ce que l'on vend et se l'approprier

- Les missions du syndic
- Les services induits

Prix de revient et équilibres budgétaires

Connaître et adhérer à la politique tarifaire du cabinet

Déterminer les objectifs et la marge de manoeuvre

Se connaître, se préparer et se mettre en condition

Préparer son argumentaire

Vendre

Vendre ses honoraires à la nomination

- Se positionner dès les premiers contacts
- Expliquer et fédérer autour de son offre
- Vendre son contrat en assemblée

Vendre ses honoraires à chaque renouvellement

- Connaître ses clients : fonctionnements et attentes
- Facturer ce qui est dû : ce qui est facturable et ce qui ne l'est pas

Méthodologie pour ne rien oublier

Justifier sa facturation

Ce qui est gratuit est sans valeur

- Le risque d'érosion
- Augmenter ses honoraires
- Convaincre de la juste rémunération pour un mandat pérenne

Défendre

Défendre ses honoraires

- Lors d'une négociation courante et de principe
- Dans une relation conflictuelle

Défendre ses honoraires en réunion

- En réunion de conseil syndical
- En assemblée générale

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.

Délais d'accès : Nous contacter.

Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicapés nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.